

VÉHICULES-MOTEUR—PERMIS ET CARNETS DE
RATIONNEMENT

M. REID :

1. Quel a été le nombre des permis d'automobile émis dans chaque province pour l'année financière 1943 a) pour des automobiles de voyageurs, b) pour des voitures d'usage commercial c) pour des camions de cultivateurs?

2. Quel a été le nombre de carnets de rationnement d'essence émis dans chaque province au cours de l'année financière actuelle et jusqu'au

31 décembre 1943, en donnant le nombre émis dans les catégories A, B, C, D et E?

M. CHEVRIER :

1. L'émission des permis d'automobile relève des autorités provinciales, et le ministère en ignore le nombre.

2. Jusqu'au 31 décembre 1943, les carnets de rationnement d'essence émis dans chaque province au cours de l'année financière 1943-1944 sont répartis d'après les catégories suivantes:

Province	AA	A	B	C	D	E	D.C.A.	Auto- mobiles*	Com- merce
Alberta	37,064	42,445	11,736	1,083	237	173	35,346
Col.-Britannique	75,502	15,456	6,882	1,654	416	292	237	8,635	27,717
Manitoba	32,918	24,196	12,416	1,447	357	339	24,846
Nouveau-Brunswick .	13,081	11,124	1,942	721	337	375	43	9,573
Nouvelle-Ecosse	26,182	12,472	1,984	1,207	515	312	2	4,029	17,805
Ontario	405,383	140,867	54,470	6,593	1,556	1,149	1,879	31,971	96,766
Ile du Prince-Edouard	1,945	3,897	292	89	23	22	1,883
Québec	103,205	46,069	20,790	6,036	928	652	541	5,788	47,434
Saskatchewan	37,013	47,214	4,829	440	156	90	2,506	39,390
Total	732,293	343,740	115,341	19,270	4,525	3,404	2,702	53,929	299,760

*Affectées à l'industrie en temps de guerre.

ARSENAL MARITIME D'ESQUIMALT — SYSTÈME DE
DISTRIBUTION DE LIGNES DE COMMUNICATIONS

M. MacINNIS :

1. Est-on à faire l'installation d'un système de distribution de lignes de communications à l'arsenal maritime d'Esquimalt (Colombie-Britannique)?

2. Le cas échéant, quand a-t-on commencé ces travaux?

3. Quel a été le coût de ces travaux, depuis le commencement jusqu'aujourd'hui, a) en matériaux, b) en salaires?

L'hon. M. MACDONALD :

1. Oui. Le ministère des Munitions et approvisionnements a passé un contrat avec la B.C. Electric Company en vue de doter le chantier maritime d'une ligne d'énergie munie des transformateurs nécessaires. Les administrateurs du chantier, grâce au concours de leurs employés et aux matériaux achetés par le ministère des Munitions et approvisionnements, sont en train d'y terminer l'installation du système de distribution nécessaire au chantier.

2. Le 10 mars 1943.

3. a) \$47,933.51; b) \$6,945.60.

(Ces chiffres comprennent les frais du contrat susmentionné.)

HAUTS FOURNAUX DE TRAIL—ENGRAIS CHIMI-
QUES—SUBVENTIONS ET TARIFS FERROVIAIRES

M. CRUICKSHANK :

1. Quelle quantité d'engrais chimiques provenant de l'usine de Trail de la Consolidated Mining & Smelting Company a-t-on vendue à des compagnies de la Colombie-Britannique au cours de l'année 1943?

[L'hon. M. MacKinnon.]

2. Quelle quantité a été vendue à chaque compagnie?

3. a) Quel est le prix de transport de ces engrais chimiques entre Trail et Chilliwack? b) Quel est le montant de la subvention accordée par tonne pour le transport entre Trail et Chilliwack?

4. Quels sont les montants qui ont été versés en subventions pour les engrais chimiques dans les divisions électorales fédérales de la Colombie-Britannique au cours de l'an dernier?

L'hon. M. GARDINER :

1. Les détails du commerce de compagnies individuelles sont de nature confidentielle.

2. Voir réponse au n° 1.

3. a) 27c. les 100 livres ou \$5.40 la tonne; b) Aucune, les subventions relatives au transport à des endroits situés à l'ouest de Cascades sont basées sur le taux du transport à Vancouver.

4. Les données relatives aux subventions versées en 1943 ne sont pas groupées d'après les circonscriptions fédérales. Les détails des subventions relatives aux engrais chimiques versées en Colombie-Britannique en 1943 par districts provinciaux sont indiqués ci-dessous:

	Tonnes	\$
Sud de la province.....	1,785.6	8,679 32
Ile Vancouver	284.2	1,258 95
Caribou	72.9	446 53
Kootenay	18.4	108 77
Intérieur de la province.	83.5	501 96
Centre de la province...	1.9	14 34
	2,246.5	11,009 87